



Poligny, le 21 mai 2021

## Les producteurs de lait à Comté dénoncent un acharnement

Depuis près d'un an maintenant, la filière Comté est régulièrement mise au banc des accusés par le collectif SOS Loue dans certains médias. Personne ne nie la situation des rivières. Nous, producteurs de lait à Comté, **la regrettons tout autant que l'ensemble de la société.**

Toutes les études scientifiques le confirment : les causes sont multifactorielles. L'agriculture prend sa part de même que les autres activités humaines. L'inertie des milieux naturels et le changement climatique, avec l'assèchement régulier des cours d'eau et l'élévation de la température de l'eau, rendent plus complexe encore l'amélioration de la situation qui, par ailleurs, est **réversible.**

Face à ce constat, aujourd'hui les producteurs de lait à Comté **dénoncent unanimement l'acharnement** dont ils font l'objet de la part du collectif SOS Loue de même que les pratiques utilisées par certains militants. La préservation de la qualité des milieux naturels est au cœur de toutes les attentions de la filière comme l'atteste ses engagements dont les effets sont quantifiables.

### Oui, la production de Comté a doublé en quarante ans

En premier lieu, les producteurs rappellent que oui, le Comté a vu sa production doubler en quarante ans. Cependant, les producteurs de lait à Comté précisent qu'**entre 1983 et 2015, la production de lait était encadrée par une politique européenne**, source de spécialisation en lait du territoire, sur laquelle la filière Comté n'a jamais eu de prise.

La croissance du Comté est le fruit d'**une politique volontariste d'ouverture** basée sur une augmentation du taux de **transformation d'un lait déjà produit**, une substitution de l'Emmental par le Comté, l'accueil de nouvelles exploitations et donc, de nouvelles surfaces (35 000 ha supplémentaires au cours des dix dernières années soit + 15%).

Grâce à cette politique, **nombreux sont les jeunes qui reprennent des fermes laitières.** Le massif du Jura enregistre ainsi un nombre d'installations particulièrement élevé, souvent une installation pour un départ, là où en France le métier de producteur de lait est le plus souvent abandonné.



## Des engagements uniques en Europe, bien au-delà de la réglementation générale

Parallèlement à cela, les producteurs de lait à Comté rappellent avec force que non seulement ils respectent la réglementation générale, mais que leurs pratiques sont encadrées par un cahier des charges des plus exigeant en Europe.

Ainsi, **la limitation individuelle de la production de lait par hectare** constitue le meilleur rempart à toute intensification de la production de lait sur les fermes de l'AOP Comté. Introduite dès 2007 à l'échelle de la filière, elle est déclinée à l'échelle de chaque ferme depuis 2015. La mesure est contrôlée par un organisme de certification extérieur et sanctionnée jusqu'à l'exclusion de la filière.

Aujourd'hui, à travers le cahier des charges de l'AOP Comté en cours d'instruction par l'INAO depuis 2020, les **producteurs s'engagent à aller encore plus loin** dans la préservation des milieux naturels notamment en :

- **accroissant de + 30% la surface disponible** par vache laitière pour la passer à 1,3 ha (soit la surface de 2 terrains de football),
- **réduisant de – 20% les unités de fertilisation organique** autorisées pour les épandages de lisiers et ainsi les adapter à la fragilité du territoire
- **encadrant les pratiques de fertilisation** (plan d'épandage et de fumure) et en assurant leur traçabilité sur chacune des parcelles .

D'ores et déjà, les effets de l'encadrement de ces pratiques sont mesurables. Selon l'enquête de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (DRAAF) publiée en juin 2020, la fertilisation des prairies permanentes - qui représentent 80 % des prairies de la zone AOP - est en baisse de - 30 % entre 2011 et 2020. Nul doute que la situation va encore s'améliorer.

Au-delà du cahier des charges du Comté, les producteurs réalisent des diagnostics liés à la biodiversité, à l'énergie, pour **améliorer sans cesse leurs pratiques**.

## Nos vaches ne sont pas des usines à lait !

Par ailleurs, les producteurs de lait à Comté tiennent aussi à préciser que leurs vaches ne sont pas des « usines à lait » ! La Montbéliarde, patrimoine et fierté de la région tout entière, reste pour les éleveurs une vache rustique, valorisant bien les fourrages produits sur la ferme. Ainsi, l'enquête annuelle du Contrôle Laitier et de l'Institut de l'Élevage réalisée en 2019 montre que le niveau de production du troupeau du département du Doubs, tout système de production laitière confondu, s'élève à 6 930 kg de lait par vache laitière et par an, soit **un niveau équivalent à celui de la Haute-Savoie**, là où la moyenne nationale s'élève à 9 226 kg pour la race Prim Holstein et à 8 446 kg toutes races de vache laitière confondues.

Une vache laitière se nourrit essentiellement d’herbe ou de foin. Néanmoins, pour avoir une alimentation équilibrée, il faut aussi des compléments. Depuis plusieurs années, les éleveurs, en relation avec les fabricants d’aliments, **travaillent à la création de filières locales d’approvisionnement**. Aujourd’hui, les céréales utilisées sont déjà produites dans la région Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. L’autonomie en protéines est une préoccupation nationale majeure. Les producteurs de lait à Comté sont totalement engagés dans différents programmes soutenus par l’Etat et la Région pour parvenir rapidement à une production relocalisée.

### Exigence, transparence et écoute

A travers ces propos, loin des critiques gratuites qui stigmatisent et qui divisent, des solutions simplistes avancées, et malgré la violence des attaques qui nous blessent, nous, producteurs de lait à Comté, réaffirmons notre attachement au Comté, à ses valeurs d’engagement, de respect et d’exigence. Nous continuerons à **exercer notre métier en toute transparence**, à ciel ouvert lorsque nous travaillons dans nos prairies, dans nos champs et en ouvrant les portes de nos fermes pour vous **faire partager la réalité de notre quotidien**.

Notre histoire s’est construite sur des valeurs collectives, mais nous appelons chacun à **ne pas généraliser aux 2400 fermes de la filière Comté, des cas isolés que nous condamnons**, lesquels par leur comportement entachent le travail de tous.

Nos engagements le prouvent : nous sommes très respectueux de la confiance que les consommateurs nous accordent à travers leur fidélité au Comté. Attentifs et soucieux de toujours faire mieux en matière de qualité et de durabilité, notamment sur les aspects environnementaux, **nous savons évoluer et innover**. Nous mettons tout en œuvre pour être à la hauteur de leurs attentes et de celle de la Société.

Soyez-en assurés !



Benoit GIROD  
Confédération Paysanne



Philippe MONNET  
Pdt FDSEA25



Sébastien DAMNON  
Coordination rurale 25



Loic FAREY  
Pdt JA 25



Guillaume MARTIN  
Pdt JA 39



Christophe BUCHET  
Pdt FDSEA 39



Marine SECKLER  
Pdte JA 71



Frank BAILLY  
Coordination Rurale 39



Morgan MERLE  
Pdt JA 01